

Association Départementale



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DES YVELINES

Association loi 1901
Siège social : 2 allée des Boutons d'Or
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



Association Départementale

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DES YVELINES**

Association loi 1901

Siège social : 2 allée des Boutons d'Or
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes



comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires* " et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait la constatation suivante :

- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental, bien qu'important compte tenu de vos moyens, n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 19 janvier 2018

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Olivier Souillard

Commissaire aux Comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DES YVELINES

ACTIF	31.08.2017			31.08.2016	PASSIF	31.08.2017	31.08.2016
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 867	1 701	166	258	Fonds associatif	483 871	468 129
Terrains					Report à nouveau	3 716 499	3 724 305
Constructions	152 118	72 382	79 736	75 879	Résultat de l'association	-8 896	3 564
Installations et matériels d'activités							
Autres immobilisations corporelles	154 566	142 111	12 455	15 274	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours	5 648		5 648	4 000	TOTAL FONDS PROPRES	4 191 474	4 195 998
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés	5 017		5 017	17	Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	8 485	7 425
Dépôts et cautionnements	416		416	416	Fonds dédiés sur subventions	12 604	8 525
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	319 633	216 195	103 439	95 845	TOTAL PROVISIONS	21 089	15 950
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	5 892		5 892	4 586	Emprunts OCCE		
					Emprunts & dettes financières		
Avances & acomptes versés					Avances & acomptes reçus	825	
Coopératives et usagers divers				3 998	Fournisseurs	5 341	8 596
Comptes courants OCCE	2 313		2 313	1 376	Dettes fiscales et sociales	19 911	15 774
Autres créances (dont erreurs débitrices)	33		33	2 244	Comptes courants OCCE	73	
Trésorerie	4 181 518		4 181 518	4 190 035	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	55 428	62 541
Charges constatées d'avance	947		947	775	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 190 703		4 190 703	4 203 014	TOTAL DETTES	81 579	86 911
TOTAL GENERAL	4 510 337	216 195	4 294 142	4 298 859	TOTAL GENERAL	4 294 142	4 298 859



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DES YVELINES

	2016/2017	2015/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	3 363 636	3 164 787
Ventes de produits pour cessions	3 373 488	3 136 695
Prestations de service et animations	1 625 670	1 253 832
Subventions d'exploitation	1 232 242	1 262 680
Produits divers de gestion courante	545 104	554 038
Reprises sur provisions et transferts de charges		8 148
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	1 201	869
TOTAL	10 141 342	9 381 049
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	2 334 907	2 086 010
Variation des stocks de fournitures à céder	-1 306	1 392
Achats de fournitures administratives	13 664	17 323
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	6 922 806	6 252 026
Impôts et taxes	7 724	7 139
Salaires bruts	48 056	30 342
Charges sociales	14 091	10 595
Autres charges	566 209	626 856
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	246 363	276 608
Dotations aux provisions	1 060	743
Engagements à réaliser sur subventions affectées	5 280	
TOTAL	10 158 855	9 309 033
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-17 512	72 016
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	49 514	62 260
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	2 393	2 026
Reprises sur provisions		
TOTAL	51 908	64 285
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL		
RESULTAT FINANCIER (II)	51 908	64 285
RESULTAT COURANT (I + II)	34 395	136 302
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	125 087	315 842
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL	125 087	315 842
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	168 378	448 580
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	168 378	448 580
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-43 291	-132 738
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-8 896	3 564

ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE DES YVELINES

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2017. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de *“permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe”*.

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

	Exercice clos	Exercice précédent
Les données caractéristiques sont :		
Total du bilan :	4 294 142,14 €	4 298 858,84 €
Résultat de l'exercice :	-8 895,86 €	3 563,61 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	890	899
dont coopératives et foyers agrégés :	890	896
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	3
Nombre de coopérateurs :	141 886	141 884
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	16 289	15 594
soit un équivalent temps plein de	9	9 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l' O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, les cotisations de l'exercice s'élèvent à 235 610 € soit environ 2,38% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE DES YVELINES

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	-8 895,86	dont dont	-18 400,76 pour le siège départemental 9 504,90 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	33,48	dont dont	33,48 pour le siège départemental 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			0 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	55 428,35	dont dont	55 428,35 pour le siège départemental 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			0 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	4 181 517,96	dont dont	455 513,68 pour le siège départemental 3 726 004,28 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			4 186,52 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	246 363,26	dont dont	11 649,59 pour le siège correspondant aux amortissements 234 713,67 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
soit en moyenne environ			263,72 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	10 318 336,88	dont dont	389 907,82 pour le siège départemental 9 928 429,06 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			11 155,54 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	10 327 232,74	dont dont	408 308,58 pour le siège départemental 9 918 924,16 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			11 144,86 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			10,68 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	2,0	2,0
Total	3,0	3,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	884	892
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	0	13
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	715	840
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	4	2
Participants aux séances de formation (estimation)	28	15



BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DES YVELINES

ACTIF	31.08.2017			31.08.2016	PASSIF	31.08.2017	31.08.2016
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 867	1 701	166	258	Fonds associatif	483 871	468 129
Terrains					Résultat du siege de l'association	-18 401	15 742
Constructions	152 118	72 382	79 736	75 879	Subventions d'investissement		
Matériels d'activités					TOTAL FONDS PROPRES	465 470	483 871
Autres immobilisations corporelles	154 566	142 111	12 455	15 274	PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Immobilisations en cours	5 648		5 648	4 000	Provisions pour risques		
Prêts OCCE					Provisions pour charges	8 485	7 425
Titres immobilisés	5 017		5 017	17	Fonds dédiés sur subventions	12 604	8 525
Autres prêts					TOTAL PROVISIONS	21 089	15 950
Dépôts et cautionnements	416		416	416			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	319 633	216 195	103 439	95 845			
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	5 892		5 892	4 586	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers				3 998	Avances & acomptes reçus	825	
Comptes courants OCCE	2 313		2 313	1 376	Fournisseurs	5 341	8 596
Autres créances	33		33	2 244	Dettes fiscales et sociales	19 911	15 774
Trésorerie	455 514		455 514	477 836	Comptes courants OCCE	73	
Charges constatées d'avance	947		947	775	Autres dettes	55 428	62 468
					Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	464 699		464 699	490 815	TOTAL DETTES	81 579	86 839
TOTAL GENERAL	784 332	216 195	568 138	586 660	TOTAL GENERAL	568 138	586 660



COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DES YVELINES

	2016/2017	2015/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	234 582	227 077
Ventes de produits pour cessions	6 126	6 869
Prestations de service et animations	39 888	38 082
Subventions d'exploitation	58 113	69 960
Produits divers de gestion courante	320	2 897
Reprises sur provisions et transferts de charges		8 148
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	1 201	869
TOTAL	340 231	353 904
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	3 273	5 893
Variation des stocks de fournitures à céder	-1 306	1 392
Achats de fournitures administratives	13 664	17 323
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	238 491	232 177
Impôts et taxes	7 724	7 139
Salaires bruts	48 056	30 342
Charges sociales	14 091	10 595
Autres charges	66 326	87 249
Dotations aux amortissements	11 650	9 529
Dotations aux provisions	1 060	743
Engagements à réaliser sur subventions affectées	5 280	
TOTAL	408 308	402 381
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-68 078	-48 477
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	49 514	62 260
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		2 026
Reprises sur provisions		
TOTAL	49 514	64 285
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL		
RESULTAT FINANCIER (II)	49 514	64 285
RESULTAT COURANT (I + II)	-18 563	15 808
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	162	53
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL	162	53
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0	120
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	0	120
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	162	-67
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-18 401	15 742

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2017, dont le total est de 568 138 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un déficit de 18 401 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	1 867,28			1 867,28
Terrains				
Constructions et agencements	142 118,30	10 000,00		152 118,30
Matériel d'activités	59 845,52	2 595,48		62 441,00
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport	14 747,50			14 747,50
Matériel informatique	33 165,76			33 165,76
Mobilier de bureau	44 211,91			44 211,91
Immobilisations en cours	4 000,00	5 648,45	4 000,00	5 648,45
Total	299 956,27	18 243,93	4 000,00	314 200,20

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants :

- Rénovation des fenêtres : 10 000 € (dont ,
- Appareil photo : 948.88 €,
- Matériel de sonorisation : 1646.60 €,
- Une avance de 5 648,45 € versée au syndic et relative aux travaux à venir (étanchéité, parking volet...).

Il n'y a pas eu de cessions ou mises au rebut au cours de cet exercice.


c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	1 609,34	91,67		1 701,01
Constructions et agencements	5%	66 239,15	6 143,28		72 382,43
Matériel d'activités	33% à 20%	58 409,06	1 093,00		59 502,06
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%	4 457,02	2 949,50		7 406,52
Matériel informatique	33%	30 972,22	861,50		31 833,72
Mobilier de bureau	20%	42 858,19	510,64		43 368,83
	Total	204 544,98	11 649,59		216 194,57

2. Immobilisations financières

Part sociale CASDEN	17.00
Part Sociale Banque Populaire	5 000.00
Dépôts et cautionnements versés	416.28
	5 433.28

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Calendriers et plannings 2018	1 840.00
Agendas	4 051.80
	5 891.80

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Néant

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

URIDF	2 312.50
	2 312.50

7. Autres créances

Prévoyance	33.48
------------	-------

8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant

9. Disponibilités

Banque BPVF	12 935.05
Banque LBP	11 494.73
Livret LBP	84 453.69
Livret autre	314 231.74
Intérêt courus à recevoir	32 398.47
	455 513.68

10. Charges constatées d'avance

Loyers photocopieur	947.49
---------------------	--------

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN
1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.



2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	7 425,00	1 060,13		8 485,13
Provisions pour charges	7 425,00	1 060,13		8 485,13
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	7 425,00	1 060,13		8 485,13

Dotations / reprises d'exploitation 1 060,13

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 1 060,13

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Grand Londres	5 595,37		1 201,37	4 394,00
Accompagnement Educatif	500,00			500,00
Agence de l'eau		5 280,00		5 280,00
Franco Britannique	2 430,00			2 430,00
Fonds dédiés	8 525,37	5 280,00	1 201,37	12 604,00

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Avances et acomptes reçus

Fonds des coopératives fermées 825.31

6. Fournisseurs

Fournisseurs 1 380.80

Fournisseurs, factures non parvenues 3 960.00

5 340.80

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés 2 810.00

Urssaf 2 425.39

Retraite complémentaire 834.92

Mutuelle 261.52

Unifonction 635.52

Provision reconstitution carrière 1 516.66

Charges sociale sur congés payés 916.18

Provision charge Sociale reconstitution carrière 494.43

Charges à payer et à recevoir 10 016.53

19 911.18

8. Comptes courants OCCE (crédoiteurs)

Fédération Nationale 73.00

73.00



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
Pédagogie coopérative

9. Autres dettes

ERPD

55 428.35

55 428.35

10. Produits constatés d'avance

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	141 886	141 884
Cotisation nationale par coopérateur	1,080 €	1,038 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,57 €	0,56 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	234 441,90	227 014,40
Cotisations versées à la Fédération	153 236,88	147 275,59
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	153 236,88	147 275,59

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères	29 073,44	35 449,88
Subventions conseil général	29 040,00	33 810,00
Subventions communes		
Autres subventions		700,00
Total	58 113,44	69 959,88
Dont versées aux coopératives	44 832,00	66 660,00

3. Produits de gestion courante

Aides Fédération OCCE :

- Emploi	0.00
- Autres aides	246.00
Divers	<u>73.95</u>
	319.95

4. Produits exceptionnels

Produits de fermetures de comptes acquis

162.09

162.09

5. Charges exceptionnelles

Néant

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : 6940 €. Echéance du contrat : 10/17) 1 157.00

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Néant

b) Bénévolat

Faute de moyens fiables pour le recenser, le bénévolat n'a pas été valorisé.

4. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

Annexe du siège départemental

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **Banque BPVF :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque BPVF (convention du 14/03/2003). Le compte «centralisateur» (ou pivot), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	847	840
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	3 543 465.86	3 329 645.24
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	44 259.75	61 185.86
Montant des impôts dus par l'AD	4 426.00	6 118.59
Montant des intérêts acquis nets après impôts	39 833.75	55 067.27
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%